

Deuxième séance de la séance ordinaire du 9 juin 2015

À la deuxième séance de la séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Bois du 9 juin tenue le 16 juin 2015, à 20 h 30, au lieu ordinaire des séances, les conseillers et conseillères présents sont :

District # 1. Madame Julie Demers  
District # 2. Madame Joanne Savage  
District # 3. Madame Rita Fortier  
District # 4. Monsieur Marc-André Vallières  
District # 5. Monsieur Raymond Goyette  
District # 6. Monsieur Jean-Guy Noël

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Rita Fortier, maire suppléant, le maire M. Yvan Goyette étant absent.

Mme Guylaine Blais, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

#### **2015-06-219            Ouverture de la séance**

---

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la présente séance soit ouverte.

#### **2015-06-220            Remplacement de bordure d'asphalte sur la route de l'Église**

---

Attendu qu'environ 60 mètres de bordures d'asphalte de la route de l'Église sont à refaire avec un remplissage à l'arrière, et qu'il serait plus avantageux de faire le remplissage à l'arrière des bordures non brisées afin de les préserver;

Il est proposé par Monsieur Raymond Goyette  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil accepte ces travaux pour une somme approximative de 2 000\$.

QUE l'argent nécessaire pour ces travaux soit pris dans le fonds carrière et sablière.

#### **2015-06-221            Réparation des compresseurs des réfrigérateurs**

---

Attendu que les trois compresseurs des réfrigérateurs qu'on a acquis de la compagnie Pepsi ont été vérifiés ;

Il est proposé par Madame Julie Demers  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE le conseil accepte la réparation de l'un d'eux pour la somme de 60\$, un autre ne peut pas être réparé, le 3<sup>e</sup> compresseur fonctionne mais a un problème avec la tubulure alors on le conservera tel quel, sans réparer la tubulure, si on peut récupérer le compresseur pour l'installer au besoin sur un autre réfrigérateur.

**2015-06-222          Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – coupe d’érables par l’Aménagement Forestier coopératif des Appalaches**

---

Attendu que l’Aménagement Forestier coopératif des Appalaches fait une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le but de faire une coupe d’érables dans une érablière sur le lot 4 865 261 ;

Attendu que ce lot, dont ils sont propriétaires, a fait l’objet d’une prescription sylvicole démontrant la nécessité d’y faire une coupe d’érables ;

Attendu que la présente demande est conforme aux règlements municipaux en vigueur ;

Il est proposé par Madame Joanne Savage  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

Que le conseil municipal appuie la demande de l’Aménagement Forestier coopératif des Appalaches dans leur demande de coupe d’érables sur le lot 4 865 261.

**2015-06-223          Levée de la séance**

---

Il est proposé par Madame Julie Demers  
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents

QUE la présente séance soit levée.

---

M. Yvan Goyette  
Maire

---

Mme Guylaine Blais  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière